NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Le Circuit Européen d'Aviation

L'ORGANISATION A CALAIS — UNE VISITE DE M. GEORGES PRADE

M. Georges Prade, rédacteur en « Journal » et organisateur du circuit international d'aviation, est venu hier à Calais.

Il s'est mis aussitôt en relations avec M. Charles Morieux, président de la commission des fêtes, à qui revient l'honneur d'avoir obtenu que Calais fût désigné comme double-étape du circuit.

Une visite au champ de courses

Le champ d'atterrissage est désigné : c'est l'Hippodrome du Beau-Marais, sur le territoire de Calais.

L'aérodrome est convenablement desservi par la chemin de fer et le car électrique.

Les détours qui bornent le champ au Nord seront recouverts d'étoffe blanche ou de couleur afin de bien désigner à l'attention des pilotes.

La municipalité calaisienne fera les démarches nécessaires pour que le télégraphe et le téléphone soient installés sur l'aérodrome. Les journalistes pourront ainsi correspondre très rapidement avec leurs journaux. Une brigade spéciale de télégraphistes sera demandée.

Enfin un immense garage pour voitures, autos et cycles sera édifié au Nord-Est du terrain.

Arrivée des aviateurs le 26 juin

Les concurrents du circuit international arriveront vraisemblablement à Calais le 26 juin dans l'après-midi.

Ils y passeront la nuit du 26 au 27 juin.

Ils ne partiront pour l'Angleterre que le lendemain, probablement aux premières heures du jour, au moment où le vent n'aura pas encore monté.

Sur le terrain voisin de sémaphore des Baraques, on tracera une immense flèche longue peut-être de 150 mètres à 200 mètres qui donnera aux aviateurs l'exacte direction de Douvres.

Sur le détroit, les aéroplanes auront au surplus leur route jalonnée par les torpilleurs que M. le ministre de la Marine ne manquera pas de donner en quantité suffisante.

Le jour du retour à Calais après l'étape Londres n'est pas encore fixé, pour la raison que certains appareils concurrents devront prendre part le 1er juillet à Londres, à la coupe Gordon-Bennet. On peut cependant penser que ce sera le 2 ou le 3 juillet.

Le Monument Ferber à Boulogne

L'inauguration du monument élevé, à la demande de la Ligue Nationale Aérienne, au Chemineur du capitaine Ferber, aura lieu à Boulogne-sur-Mer, le dimanche 9 juillet.

Le monument, dont l'exécution a été confiée au sculpteur Graff, s'élèvera, face à la mer, non loin de l'aérodrome du Beuvrechen, où la première victime de l'aviation militaire française a trouvé la mort, le 22 septembre 1908.

VOYAGE D'ÉTAT-MAJOR

DANS LA RÉGION D'HIRSON

Un très important voyage d'état-major a commencé hier dans la région d'Hirson sous la direction du général Marion, inspecteur d'armée.

Il s'agit d'étudier l'hypothèse de l'invasion allemande à travers la Belgique aboutissant à la trouée de Chimay.

Trois divisions de cavalerie sont représentées dans ce voyage par leurs états-majors et par un certain nombre d'officiers de chacun des 18 régiments composant les divisions.

La fièvre aphteuse à Carvin

Une épidémie de fièvre aphteuse s'est déclarée à Carvin où plusieurs vaches d'un troupeau sont atteintes de cette maladie. M. Galland, vétérinaire, a signalé le fait aux autorités. Toutes mesures nécessaires pour éviter la propagation du mal sont prises.

Médailles d'argent

Pour services rendus à l'Assistance publique :

M. Dartus Jules, vice-président de la Commission administrative de l'hospice d'Houpines (Nord) ; M. Elleboode Joseph, économe de l'hôpital de la Charité à Lille (Nord) ; Mme Gérard Marie, religieuse infirmière attachée à l'hospice Comtesse à Lille (Nord).

CHEMIN DE FER DU NORD

MUTATIONS

M. Victor Dupuy, ingénieur attaché au service central de la voie, est nommé ingénieur chef du service central de la voie, en remplacement de M. Bellet, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Bellonnaie, chef de bureau au service central de la voie, est nommé sous-chef de service central de la voie.

M. Margot, sous-chef de bureau au service central de la voie, est nommé chef de bureau au même service.

M. Charles Ledue, chef de section au service central de la voie, est nommé sous-chef de bureau au même service.

M. Boutillier, attaché stagiaire aux services techniques de l'exploitation, est nommé attaché au même service.

M. Levasseur, chef de station à Villeparisis, est nommé chef de station à Avesnes-sur-Oise.

M. Daussaint, receveur chargé de la grande et de la petite vitesse à Milry-Cayeux, est nommé chef de station à Villeparisis.

M. Baudrin, employé intérimaire à Arras, est nommé sous-chef de gare à Lourches.

M. Lefèvre, conducteur hors classe à Beauvais, est nommé contrôleur ambulant à la même résidence.

M. Deveaux, conducteur hors classe à Cambrai, est nommé contrôleur ambulant à la même résidence.

M. Delmet, contrôleur ambulant à Paris, est nommé en la même qualité à Amiens.

M. Arbellier, receveur chargé de la grande vitesse, à Gravelines, est nommé intérimaire à la première inspection principale, à Paris.

M. Framery, employé intérimaire à Creil, est nommé intérimaire à la première inspection principale à Paris.

M. Caraux, receveur de petite vitesse à Ermont, est nommé agent comptable à Crépy-en-Valois.

M. Jacquelet, pointeur du mouvement à Longueau, est nommé employé principal au mouvement à Bourget-Triage.

M. Delannault, chef d'équipe à Amiens, est nommé sous-chef de manutention à la même gare.

M. Hémoine, employé à Aire-sur-la-Lys, est nommé à Lesquin.

M. Dauchy, employé à La Gorgue-Estaires, est nommé à Armentières.

M. Merlin, employé à Boulogne, est nommé employé au bureau de la 9e inspection principale, à la même résidence.

M. Choez, homme d'équipe de première classe, à Jeumont, est nommé employé à Feignies.

M. Vellois, employé à Lille, est nommé à Lomme.

M. Accarie, employé à Tourcoing, est nommé employé à Lille (porte des Postes).

M. Gentois, employé à Saint-Juet, est nommé employé à Albert.

M. Lepocq, employé à Verberie, est nommé employé à Saint-Just.

M. Megœuil, receveur chargé des arrivages, grande vitesse, à Rouen, est nommé employé au bureau de la première inspection divisionnaire à Rouen.

M. Dejon, employé aux services électriques, à Paris, est nommé garde-magasin-adjoint des services électriques, à Saint-Quentin.

M. Herbet, sous-chef visiteur à Lens-Triage, est nommé chef visiteur à Saint-Pol.

M. Lévêque, visiteur à Baisieux, est nommé sous-chef visiteur à Lens-Triage.

M. Thiletine, comptable à l'atelier des voitures de Tergnier, est nommé comptable à l'atelier du dépôt de Tergnier.

M. Guny, comptable à l'atelier du dépôt de Creil, est nommé comptable à l'atelier des voitures de Tergnier.

Ponts et Chaussées

Les candidats suivants ont été déclarés admissibles à l'emploi de commis des Ponts et Chaussées : MM. Bar, Adolphe Robert et Caullery (Nord) ; Révillon (Pas-de-Calais).

Commission départementale

La Commission départementale se réunira le mercredi 10 mai, à 2 heures et demie de l'après-midi.

LILLE

LE DÉPART DES TRINGLOTS POUR L'ALGÉRIE

Jeudi matin, la trompette résonna gaîment dans la cour du quartier Saint-Maur. C'était le réveil pour les quarante-huit tringlots désignés pour la relève des troupes d'Afrique parties au Maroc. Dans le brouhaha, les cours des futurs africains battirent précipitamment, une émotion bien naturelle fit monter quelques larmes furtivement essuyées dans leurs yeux pleins d'ardeur. Les camarades moins heureux s'empressèrent pour boucler les paquetages et tout l'escadron se retrouva bientôt dans la cour.

La revue traditionnelle fut rapidement passée, et les officiers se déclarèrent satisfaits.

M. le colonel Lugnier, après l'inspection, adressa aux partants quelques paternels conseils après avoir évoqué les glorieux souvenirs de l'histoire du train des équipages et après avoir fait à ses soldats une grandiose leçon de patriotisme.

La Société des Anciens du Train aurait regretté de ne pas participer à cette fête et l'ordinaire frugal fut, par ses soins, copieusement additionné d'extras et de réconfortantes boissons.

Après ces agapes, le détachement quitta le quartier avec la fanfare et le drapeau de la Société des Anciens du Train. Tout le cadre des officiers et des sous-officiers avec M. le colonel Lugnier conduisit à la gare les quarante-huit tringlots.

Sur tout le parcours, les curieux saluèrent par les cris de « Vive l'armée ! » le détachement auquel s'étaient joints quatre soldats de la section des commis et ouvriers également désignés pour l'Afrique.

A la gare, de nombreux parents et amis attendaient les voyageurs. Les yeux des mamans sont gros de larmes involontaires.

Des agents, sous les ordres de M. Vandenporiael, retoulaient les spectateurs qui se pressaient pour voir de plus près.

En queue du « Dijonnais », des wagons étaient réservés aux soldats. Rapidement, ils prirent place après avoir échangé de fraternelles accolades. La fanfare sonna « Au drapeau ! » et le sous-chef de gare, de son sifflet donna l'ordre du départ ; aux portières, les moustachus se balancèrent dans un geste d'adieu et sur le quai, les parents adressèrent leurs baisers à ceux qui partaient faire leur devoir, — dans un pays riant et hospitalier en somme.

CONSEIL DE RÉVISION

Les opérations du conseil de revision de la classe de 1910 eut eu lieu hier, à la Préfecture, pour le canton de Lille-Centre.

Le conseil était présidé par M. le docteur Grand, vice-président du Conseil de Préfecture, assisté de M. le général de Lartigue, adjoint au gouverneur de Lille ; MM. Régnier, conseiller de Préfecture ; Binauld, conseiller général ; Crespel, conseiller d'arrondissement ; Godin, sous-intendant militaire ; colonel Legris, commandant le bureau de recrutement de Lille, et de trois médecins militaires désignés par M. le général de division commandant le 1er corps d'armée.

Le conseil a examiné 333 conscrits, dont 12 ajournés de la classe de 1909.

Le service d'ordre était assuré par M. Gnifet, capitaine de gendarmerie.

Defante, le satyre

IL EST DE NOUVEAU INTERROGÉ

M. Delalé, juge d'instruction, a poursuivi, hier, son enquête sur les agissements du satyre Defante. L'inculpé a été mis en présence de quatorze jeunes gens qui l'ont tous reconnu et accusé.

L'un d'entre eux a, en même des révélations et raconta que récemment Defante s'était livré à un odieux attentat sur une fillette, cette fois, âgée de sept ans. Le magistrat instructeur entendra très prochainement cette enfant.

La Tisane des Chartreux

chasse la bile, nettoie l'estomac et l'intestin et guérit la constipation. En vente chez Mlles L. et R. Assolgnion, herboristes de 1re classe de la Faculté de Médecine, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. La boîte 0 fr. 50, par poste 0 fr. 65. 1670

LE PARDESSUS DU TOURNAISIEN

M. Clément Hayt, tailleur à Tournai, venu hier à Lille, apporter plusieurs vêtements, s'était rendu, après avoir terminé ses courses, chez un restaurateur de la rue du Molinel. Avant de se mettre à table il avait accroché son pardessus à un portemanteau ; quand il voulut le reprendre celui-ci avait disparu.

UN SOLDAT DÉGRADÉ

On sait que dans une récente séance, le conseil de guerre a condamné à trois ans de travaux publics, le soldat Jules-René Pascal, du 44e d'infanterie, prévenu de désertion à l'étranger avec escort d'effet.

Avec le cérémonial accoutumé, la dégradation de ce militaire a eu lieu jeudi matin, dans la cour de la Citadelle. Les différents régiments étaient représentés par un détachement.

Les Accidents

Un car trop pressé

Dans la soirée de mercredi, à sept heures au quart, Mlle Louise Delrue, 18 ans, servante, rue de Fleurus, 25, descendait, place Rimbaud, d'un car K, quand la voiture en mit brusquement en marche. Perdant l'équilibre, Mlle Delrue tomba à la renverse et se blessa grièvement à la tête et aux lèvres. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie, elle put regagner son domicile.

Renversé par un cycliste

M. Augustin Béen, 49 ans, boucher, sans domicile fixe, a été trouvé blessé, jeudi matin, vers 9 heures 45, dans la rue Ban-de-Wedde. Il déclara qu'il avait été renversé par un cycliste inconnu. Après avoir reçu les soins d'un médecin, il fut transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Tramway et tri-porteur

Jeudi matin, vers six heures et demie, le jeune Jean Crudde, 15 ans, livreur chez M. Maîneant, teinturier, rue Esquermoise, 83, poussait un tri-porteur, rue du Faubourg-de-Roubaix. Un car F qui suivait la même direction heurta le cycliste qui fut projeté à terre. Il fut légèrement contusionné et sa machine fut un peu détériorée.

LE CHAMP DE MARS ET LES JOUEURS DE FOOTBALL

Le génie militaire vient d'interdire aux joueurs de football de se livrer à leur sport favori, en raison des dégâts que, parfois, ils peuvent causer.

M. le Maire de Lille, à la suite de cette prohibition, vient de demander à l'administration militaire de rapporter cette décision ; il s'engage en outre à faire faire les réparations nécessaires aux frais de la ville dans le cas où des dégâts seraient commis.

Il y a tout lieu d'espérer que, dans ces conditions, le génie reviendra sur la décision prise.

ECOLE DES BEAUX-ARTS

Mlle Denise Riquet, élève de M. Léon Hodebert, a une lithographie originale « Portrait » reçue au Salon des Artistes Français et M. Hainsaire, élève du cours d'art décoratif de M. Léon Hodebert, a deux vitraux admis dans la section art décoratif. Tous nos compliments à ces deux jeunes artistes.

Je ne fume que le NIL

MENUS FAITS

— Dans l'après-midi de jeudi, vers trois heures, M. Jean Vandenbosch, 75 ans, habitant rue de Bapaume, cité Feldherbe, 25, est tombé malade, boulevard d'Alsace. Il a été conduit à l'hôpital de la Charité.

— Un pigeon voyageur blanc, portant une bague en aluminium avec l'inscription : Brux.-Centre, 1035-10, s'est réfugié chez M. Louis Barré, 70, rue de l'Hôpital-Militaire, qui le tient à la disposition du propriétaire.

— Jeudi matin, à sept heures, Georges Delbecq, de la Chapelle-d'Armentières, passait rue Ampère, lorsqu'il se sentit indisposé, et s'affaissa sur le trottoir. La médecin vint lui donner ses soins, et, après avoir reconnu la gravité de son état, ordonna son transfert à l'hôpital Saint-Sauveur.

LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

Nous rappelons à nos lecteurs que dimanche prochain, sera lieu, à trois heures, dans la salle de la Société industrielle, la distribution solennelle des récompenses du groupe du Nord et du Pas-de-Calais de la S.P.A., sous le patronage des Autorités préfectorales, militaires et municipales et sous la présidence effective de M. Du Trevou de Brelleliac, président de la S.P.A. de Paris, de MM. Georges Pansot, député du Jura et Lucien Millevoye, député de Paris, qui exposeront la Loi nouvelle de protection animale, actuellement à l'étude et dont la discussion est imminente à la Chambre.

Cette conférence sera suivie d'un concert avec le concours de : Mme Delchambre, Mlle Berthe Daurial, du Trianon Lyrique, M. Lucien de Gerlor, de la Pte qui Chante, M. Hugo Lambert, de l'Opéra-Comique, M. Henri Bouffard, lauréat du Conservatoire de Paris.

La musique du 43e se fera également entendre au cours de cette fête. Pour les places, s'adresser à M. Degothal, 60, rue de Paris.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

La Société de Géographie de Lille organise pour le jeudi 18 mai, une excursion à Hanbourdin, pour la visite des Etablissements Lefebvre. Directeurs : MM. Boussemart et Deuchais.

Les inscriptions sont reçues au siège de la Société.

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilo, 0 fr. 39 ; pain blanc, 0 fr. 37 ; pain bis ou de ménage, 0 fr. 33.

ROUBAIX

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE

Un champ d'aviation à l'Exposition de Roubaix. — Une épreuve Paris-Roubaix pour aéroplanes.

Un groupe de jeunes sportsmen, membres de l'Aéronautic Club et de l'Aéro Club du Nord et fervents admirateurs de l'aviation, n'a pas cru pouvoir se dérober à l'invitation que lui a adressée le Comité exécutif de l'Exposition, de créer à Roubaix un champ d'aviation. De suite son vaillante concitoyens se sont mis à l'œuvre, en vue de doter Roubaix d'un aérodrome de tout premier ordre.

Le Comité organisateur a arrêté son choix sur un terrain spacieux, longeant l'avenue des Villas, étalant de quelques centaines de mètres seulement du parc de Barbieux et en prêtant admirablement à l'usage qui vient de lui être affecté.

Deux et déjà, les organisateurs ont obtenu l'adhésion de nombreux aviateurs en renom. Non seulement les Roubaisiens auront le loisir de faire connaissance avec quelques-uns des « Rois de l'Air » les plus en vue, mais ils seront admis à se familiariser pour ainsi dire, avec eux, ceux-ci devant séjourner parmi nous, les uns une semaine, les autres un mois, certains même plus longtemps encore.

Parmi les plus sensationnelles attractions, pour n'en citer qu'une prise au hasard, les organisateurs ont songé au transport, en aéroplane, des passagers, sous la conduite de pilotes expérimentés. Tous les amateurs qui voudront emprunter la voie des airs pour se rendre dans certaines villes françaises et belges, spécialement désignées à cet effet, auront la faculté de le faire.

Rappelons aussi, pour mémoire, que Roubaix a eu le précieux avantage d'être choisie comme quatrième étape dans le circuit Européen d'Aviation organisé pour la fin du mois de juin et que se prépare une épreuve d'aviation Paris-Roubaix.

***

Le Congrès international de la chasse

Voici la liste des principales questions qui seront traitées au Congrès international de la chasse, qui aura lieu à Roubaix, les 9, 10 et 11 juin prochain et dont la séance solennelle de clôture sera présidée par M. le Ministre de l'Agriculture.

Importance de la chasse au point de vue de l'économie nationale ; état actuel de la statistique de la chasse en général et de la statistique internationale en particulier. Propositions en vue de son perfectionnement ; importance internationale du commerce des fourrures et robes du gibier poil et plumes ; office international de documentation pour la chasse.

Entente internationale en vue de l'unification des calibres de fusil de chasse, des poudres, des doulles et des numéros de plomb ; études sur les épidémies du gibier, moyens de les combattre et de restreindre leur propagation ; essai et expérimentation en matière de chasse.

Protection internationale des oiseaux migrateurs importants pour la chasse en vue d'empêcher leur disparition totale du calle, la bécasse, le canard et l'oie sauvage ; prescriptions internationales en vue d'empêcher la destruction des oiseaux non comestibles ; assurance du personnel de la chasse ; principes de la législation de la chasse ; chasse et nature ; permis de chasse nationaux et internationaux ; réglementation de la chasse aux colonies.

Destruction des animaux nuisibles ; répression du braconnage ; repeuplement des chasses, etc., etc.

ACCIDENT DE TRAMWAY

Jeudi matin, en face de l'Hippodrome, l'ouvrier peuvor Louis Ramsdertes a été tamponné par le tramway direct de l'électrique Lille-Roubaix-Tourcoing.

L'imprudent a eu cet tiré avec des contusions multiples sans gravité.

PAUVRE FEMME

Mercredi, vers onze heures du soir, Mme Silvie D'Heygère, 52 ans, lingère, demeurant en garni, chez M. Dendieul, coiffeur, rue des Longues-Haies, 178, a été trouvée morte dans son lit.

C'est une affection cardiaque, a dit le Docteur. La cadavre de la pauvre femme a été transporté à la morgue.

TENTATIVE DE SUICIDE

Jeudi matin, une pauvre fille, L... D..., a tenté de se donner la mort en se jetant dans le canal, près du pont Salembier.

Elle a été relevée vivante par des passants et reconduite chez elle.

VÉLO VOLÉ

Hier, vers huit heures du matin, un inconnu s'est introduit dans une maison en construction, angle de la rue de Rachieux et du boulevard de Douai, et s'est emparé du vélo de M. Camille Masure, maçon, demeurant à Fœq.

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS DE ROUBAIX ET DES CANTONS

On nous communique l'ordre du jour suivant :

« Les membres du Syndicat des débitants de Boissons de Roubaix et des cantons, réunis en assemblée générale, le 3 mai 1911, après avoir entendu MM. Mabire, Delbarre, Fiélix et Delannoy, protestent contre le rejet de la suppression de la licence, contre la limitation du nombre des débits de boissons, et se déclarent prêts à employer tous les moyens pour obtenir la liberté commerciale et l'égalité de tous devant la loi.

Le président, G. MAHIEU. — Le secrétaire, V. KIMPE.

AMICALE DE LA RUE DES ARTS

L'Amicale organise pour le dimanche 28 mai en sortie annuelle en voiture. Le but choisi cette année est Tournai et le Mont-Saint-Aubert (Mont Trinité).

Les prix pour cette très intéressante promenade sont ainsi fixés : Bicyclettes : voiture 2 fr. 10 ; voiture et dîner 6 fr. — Non sociétaires : voiture 2 fr. 25 ; voiture et dîner 6 fr. 25.

Les inscriptions sont reçues à l'Ecole, 130, rue des Arts, et chez tous les membres de la Commission.

TOURCOING

FÊTE MUSICALE

Quartier du Centre

Dimanche 7 mai aura lieu une grande fête musicale organisée avec le concours de la musique municipale, à l'occasion du Centre, pour célébrer le 25e anniversaire de la fondation de la Fanfare du Pont-Central, directeur M. A. Deconinck ; président M. Charles Nelz père).

Samedi, retraite aux flambeaux.

Dimanche matin, concert apéritif (Grand'-Place et place de la République).

L'après-midi, cortège auquel prendront part les sociétés les plus réputées de la région.

Brillantes exécutions musicales, Grand'-Place, place de la République et place des Halles.

Ascension aérostatique, place de la République ; le soir sur la Grand'-Place, grand concert d'honneur par la Fanfare municipale de Lemaycy et l'Orphéon Tourquennois.

Bal populaire place de la République, éclairé à l'acétylène.

Feu d'artifice.

L'AFFAIRE DEBROUSSEAUX

Nous avons mentionné dernièrement l'agression dont avait été victime le cabaretier Debrousseaux de la part de Victor Caeste, repris de justice. C'est M. le juge Colbert qui est chargé de l'instruction.

AMICALE COLBERT

La commission organisatrice du Banquet annuel rappelle aux anciens élèves que l'adhésion à la société intime du samedi 6 mai se clôtura vendredi soir à 8 heures.

Les sociétaires sous les drapeaux sont invités gratuitement au banquet. Leur retour parmi les Anciens sera accueilli avec le plus grand plaisir.

BAINS MUNICIPAUX

A l'occasion du conseil de revision, la piscine sera réservée aux hommes toute la journée du vendredi 5 courant.

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

AU MAROC

LES RENFORTS

Châteauroux, 4 mai.

Un détachement de cavaliers du 9e escadron du train des équipages et un certain nombre de mulets ont pris le train à destination de Marseille, où aura lieu leur embarquement pour le Maroc.

Marseille, 4 mai.

Plusieurs détachements comprenant une centaine de conducteurs de divers escadrons du train des équipages, montés et non montés, venant de Lyon et de Limoges, sont arrivés à Marseille.

Ces militaires seront embarqués demain, à destination de Constantine, d'où ils seront dirigés sur le Maroc.

Brest, 4 mai.

La première compagnie du bataillon de marche pour le Maroc, formé à Brest, est partie aujourd'hui.

Alger, 4 mai.

Demain soir doivent arriver à la station Carré 200 convoyeurs recrutés dans la région et qui repartiront samedi matin par railway à destination d'Oran où ils seront embarqués pour Casablanca. Par la même courrier partiront 270 convoyeurs indigènes qui sont arrivés à Alger depuis plusieurs jours déjà. Aujourd'hui sont partis par voie ferrée à destination de Bougie-Reghaïa, une section de sapeurs-télégraphistes appartenant à un bataillon de 3e génie en garnison à Hussein-dey. Cette section est placée sous les ordres du lieutenant Dubourgeat.

L'ARRIVÉE DU GÉNÉRAL MOINIER A RABAT. — TRIBUS INSURGÉES EN RÉVOLT. — LA SITUATION A FEZ

Tanger, 4 mai.

On mande de Rabat, à la date d'hier soir que le général Moinier s'arrivera que demain 5 mai.

Les reconnaissances effectuées par la colonne Brulard jusqu'à Sidi-Ayech ont permis de constater que les douars installés sur la piste de Fez s'étaient retirés à l'intérieur du pays par crainte sans doute des attaques de la mehalla.

Le ravitaillement par l'embouchure de l'Oued Sebou commence à être opéré aujourd'hui.

L'avant-garde posté à Kalira n'a pas encore reçu l'ordre de départ.

D'El Ksar à la date du 2 au soir, on déclare avoir reçu des lettres de Fez, datées de 28 avril, confirmant que la mehalla Brémond et tous les contingents chérifiens ont livré un combat le 27 avril, contre les insurgés réunis autour de Fez.

A la suite de ce combat, les Berbères ont rentré leur camp, mais ils ne sont pas repartis jusque dans leur territoire.

Ces lettres annonçaient également que les munitions de l'arsenal de Fez étaient presque épuisées et que les vivres étaient toujours très chères.

LA QUESTION MAROCAINE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 4 mai.

De nombreuses questions ont été posées aujourd'hui au ministre des affaires étrangères à la Chambre des communes, au sujet du Maroc. M. Dillon a demandé si le gouvernement mettrait sous les yeux de la Chambre le texte de la note par laquelle la France a fait connaître son intention d'envoyer des troupes à Fez et celui de la réponse du gouvernement anglais.

Sir Edward Grey a répondu que la communication a été faite verbalement et qu'il n'existait aucune note à ce sujet.

M. Keir Hardie demande s'il n'est pas vrai que des troupes du sultan aient délivré Fez, il y a déjà une semaine et dans ce cas quelle nécessité y a-t-il d'envoyer maintenant des troupes ?

Sir Edward Grey lui répond que d'après les derniers renseignements reçus, la mehalla du sultan est rentrée à Fez, que tout y est calme, mais que le désordre le plus complet règne en dehors de la ville et que les communications sont coupées.

Le même député demande si un syndicat national ne cherche pas à exploiter les richesses minières au Maroc ?

Sir Edward Grey, éludant la question, se contente de répéter ce qu'il vient de dire au sujet des désordres qui règnent autour de Fez et sur la nécessité des mesures pour rétablir l'ordre.

M. Keir Hardie revient à la charge. Il veut savoir de quel droit l'Angleterre intervient dans les affaires intérieures du Maroc.

Sir Edward Grey le renvoie à l'acte d'Algésiras et à l'accord franco-anglais de 1904.

LE PROCHAIN CONSEIL

s'occupera du Maroc et des Chemins

Paris, 4 mai.

M. Monis, président du Conseil, a conféré cet après-midi avec M. Charles Dumont, ministre des Travaux publics. Le Conseil des ministres de samedi prochain s'occupera vraisemblablement en même temps que l'affaire marocaine de la question de la réintégration des chemins.

Le vol des documents diplomatiques

M. Boucard, juge d'instruction, a confronté cette après-midi le secrétaire de Malmon, Paillez avec un ancien domestique de Malmon.

La confrontation a porté sur les habitudes de Paillez et sur la nature des visites que Isaïah Rossi, ancien élève vice-consul, a reçues.

Me Henri Géraud assistait M. Paillez.

Marchands de Décorations

Paris, 4 mai.

Reveillard a été interrogé à la fin de la journée, par M. Tortat, en présence de son défenseur, Me Alcide Delmont.

Le prévenu a reconnu avoir commandé à l'imprimeur Grandjean des diplômes au Nichan ; il a même ajouté que c'était bien lui qui avait envoyé une lettre anonyme à cet industriel pour lui conseiller de détruire les pierres ayant servi à ce travail.

Reveillard a déclaré n'avoir pas eu l'intention de tirer profit de ce trafic. Il voulait simplement échanger ces diplômes avec ceux des sociétés disposant de distinctions. Il en remit quarante à Valensi, en échange de diplômes du Bien public, de la Ligue humanitaire, etc. Il en a utilisé une dizaine pour son service personnel.

Il a fourni au juge l'adresse de la personne qui détenait les autres diplômes restés inutilisés.

M. Tortat, juge d'instruction, a reçu également le témoignage de M. Thépot, la dénonciateur de Valensi.

M. Thépot, qui, on s'en souvient, a fait arrêter Valensi alors que ce dernier lui livrait dans un bar du faubourg Montmartre un diplôme d'officier d'Académie, a déclaré qu'il était certain de la culpabilité de Valensi. Le témoin a ensuite énuméré les faits qui ont paru concluants au juge.

Assassins de leurs enfants

UNE EXHUMATION

Genève, 4 mai.

A la suite des graves charges qui pèsent sur les époux Croissart, arrêtés à Genève sous l'inculpation d'avoir étranglé à Besançon et jeté dans le Doubs leur fillette, âgée de 20 mois, M. Perrier, directeur de la police générale, a fait exhumer au cimetière de Châtelaine où il était enterré, un garçonnet de cinq mois. Ce dernier également fils de Croissart, est mort dans des circonstances assez obscures, peu après l'arrivée de ses parents à Genève.

On soupçonne les époux Croissart de s'être rendus coupables d'un second crime. On espère arriver à découvrir la vérité par une confrontation et l'autopsie.

L'agitation champenoise

UN APPEL DU CONSEIL FÉDÉRAL DES VIGNERONS DE LA MARNE

Epernay, 4 mai.

Le Conseil fédéral des vignerons de la Marne vient de publier dans l'organe des Syndicats de Champagne une longue déclaration s'élevant avec énergie contre les allégations qui tendent à rejeter sur lui la responsabilité des faits criminels qu'il s'a cessé de réprouver.

Afin d'éclairer l'opinion publique, le document rappelle les origines de la Fédération et sa propagande syndicaliste pour la répression active des fraudes, son action auprès des pouvoirs publics et du Parlement.

Examinant les causes du mouvement de l'Aube, le Conseil fédéral établit une corrélation étroite entre l'agitation des Ashois et les actes de certains négociants de la Marne, qui ont tout fait moralement et pécuniairement pour entretenir le mouvement qu'ils avaient créé.

Le Conseil fédéral proteste enfin, au nom de l'apaisement, contre les sévérités de la répression et réclame la mise en liberté provisoire des vignerons incarcérés pour sabotage.

UNE ARRESTATION

CONFÉRENCES ENTRE MAGISTRATS

Reims, 4 mai.

Sur mandat d'amener du Parquet de Reims, la brigade mobile a arrêté aujourd'hui le nommé Henri Thillier, 29 ans, vigneron à Ay, Cehi-ci, appelé en témoignage, ne s'était pas rendu à la citation.

M. Fabre, procureur général près la Cour d'appel de Paris, est venu aujourd'hui à Reims où il a eu une conférence dans l'après-midi avec M. Bossu, procureur de la République à Reims, et M. Levylier, procureur de la République à Epernay, sur les faits qui sont actuellement à l'instruction et relatifs aux incidents du vignoble.

CONSEILLER MUNICIPAL GENDARME

Epernay, 4 mai.

Le Tribunal correctionnel d'Epernay a jugé aujourd'hui M. Grandjean, conseiller municipal à Pierry, poursuivi pour outrages aux gendarmes au cours des désordres d'Ay.

Assistant à l'arrestation de cinq vignerons, il s'était écrié : « On les amène en prison, on devrait bien faire les gendarmes avec eux ».

Le conseiller municipal a été condamné à six jours de prison. Le jugement a vivement impressionné les vignerons présents à l'audience.

LES NÉGOCIANTS SE BOUTENT ARMÉS

Epernay, 4 mai.

Il se confirme que certains négociants d'Epernay ont armé leurs employés et prennent les plus grandes précautions pour se protéger contre une attaque possible des vignerons. Certains ont même fait des provisions de vitriol afin de repousser les assaillants s'ils se présentaient.

Les municipalités de Pierry et de Dormans refusent d'assurer le service des actes de l'état civil et l'autorité administrative a dû prendre des mesures pour rétablir l'état de chaos.

La reine Alexandra traverse la France

Longuyon, 4 mai.

La reine douairière d'Angleterre est passée ce matin à Audun-le-Roman et à Longuyon, venant de Trieste. La souveraine qui voyage par train spécial, se rendait à Calais pour rentrer à Londres.

Calais, 4 mai.

La reine Alexandra et la princesse Victoria sont arrivées à Calais à 3 heures 35, c'est-à-dire avec une heure de retard. Ce retard avait pour cause l'échauffement d'un essieu de la berline-salon. A Fourmies, la berline a pu être remplacée.

A Calais, la reine et la princesse ont été saluées par les autorités ; elles se sont immédiatement embarquées sur l'« Empereur », qui avait été mis spécialement à leur intention.

Nominations

Paris, 4 mai.

Au « Journal Officiel » :

A Bétheny, M. Dassé est nommé notaire en remplacement de son père.

A Avesnes, M. Pimbert est nommé notaire, en remplacement de M. Gobelet.

Est supprimé l'office d'huissier du tribunal d'Avesnes, dont M. Pimbert était titulaire.